



CARNAVAL DES HAMEAUX de Bailleul le 10 février 2024

Programme :

- Repas dès 11h30 au Steent'je
- 14h cortège au Steent'je, 15h15 cortège à Outtersteene, 17h15 cortège à La Crèche

Cortège : 1 groupe musical + 9 chars

Bus : 2 bus pour le transport des participants du carnaval entre les hameaux + liaisons Bailleul / hameaux

Bus aller

1^{er} tour : pour le repas

BUS 1 : 11h à Bailleul (rue Poste aux Chevaux), 11h15 La Crèche (co-pilote La Crèche), 11h30 Le Steent'je pour le repas

BUS 2 : 11h30 à Bailleul (rue Poste aux Chevaux), 11h45 Outtersteene (co-pilote Outtersteene), 12h Le Steent'je pour le repas

2^{ème} tour : pour le départ

BUS 1 : 13h15 Outtersteene, 13h30 La Crèche, 13h45 Le Steent'je (co-pilote Outtersteene)

BUS 2 : 13h30 Bailleul (rue Poste aux Chevaux), 13h40 Le Steent'je (co-pilote La Crèche)

1/ Repas 11h30 à 13h45 (11h30 pour tous)

Ouvert à tous les carnavaloux (char ou pas char)

Arrivée des chars au Steent'je par la rue du Leet à partir de 11h30 jusque 13h45.

Stationnement rue Plumystraete devant le N°3639 dans le sens pour partir vers l'église.

2/ Cortège Le Steent'je : départ 14h

Ordre de passage : Groupe musical, Outtersteene en fête, La Crèche, puis ordre d'arrivée ;

Le Steent'je vérifie que tous les passagers soient descendus des bus et lance le GO pour départ du cortège

circuit : depuis le départ au N°3637 de la Plumystraete vers la sortie du village (Direction Verger Deroo)

Le cortège s'arrête au N°3260 pour que chaque char fasse descendre ses passagers.

Départ vers Outtersteene (en convoi).

Les carnavaloux rejoignent les bus stationnés Rue Noot Boom, après le cortège, pour partir direction Outtersteene (via le patatra).

Le référent du Steent'je devra veiller à « vider » la salle (vers 13h45) pour le départ du cortège de 14h.

Plan du défilé au Steent'je





CARNAVAL DES HAMEAUX de Bailleul le 10 février 2024

3/ Trajet Le Steent'je -> Outtersteene pour les chars

Dès la fin du cortège, les chars partent pour Outtersteene = itinéraire Plumystraete puis Werkeinstraete pour rattraper la route d'Outtersteene (D23) à gauche et tout droit jusque Outtersteene Centre, tourner à droite rue Abbé Deback pour mise en place du cortège

Plan trajet des chars : Le Steent'je → Outtersteene



4/ Trajet Le Steent'je -> Outtersteene pour les bus

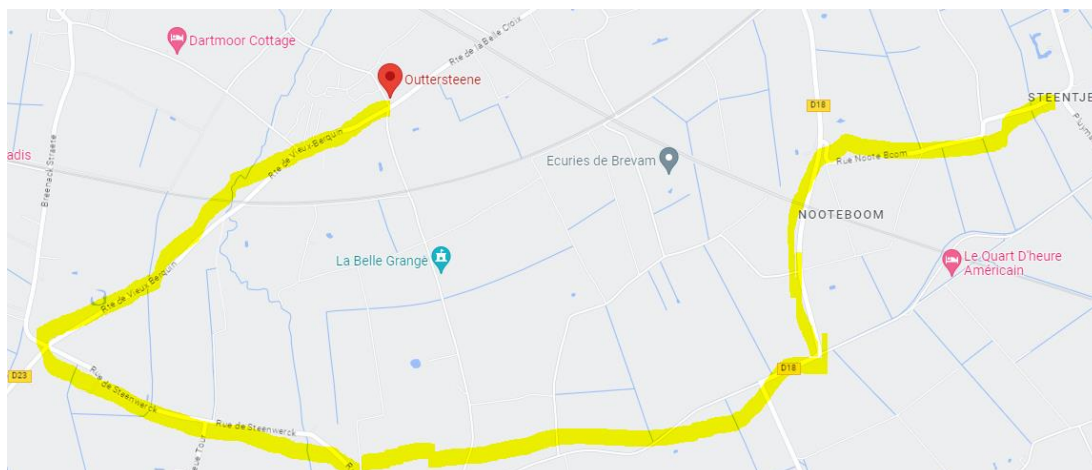
Trajet des bus : Noot Boom, route d'Estaires, rue du Leet, Lieu-dit Patatra, prendre à droite à Merris Hydraulique direction Outtersteene centre.

1ère rotation bus 1 et 2 : 14h25 Le Steent'je → Outtersteene (co-pilote La Crèche), puis 2ième rotation dans la foulée

2ième rotation bus 1 et 2 : 14h55 (environ) Le Steent'je → Outtersteene (co-pilote Outtersteene)

Référent Le Steent'je : accompagne l'attente de la rotation 2

Plan trajet des bus : Le Steent'je → Outtersteene





CARNAVAL DES HAMEAUX de Bailleul le 10 février 2024

5/ Cortège Outtersteene : départ 15h15

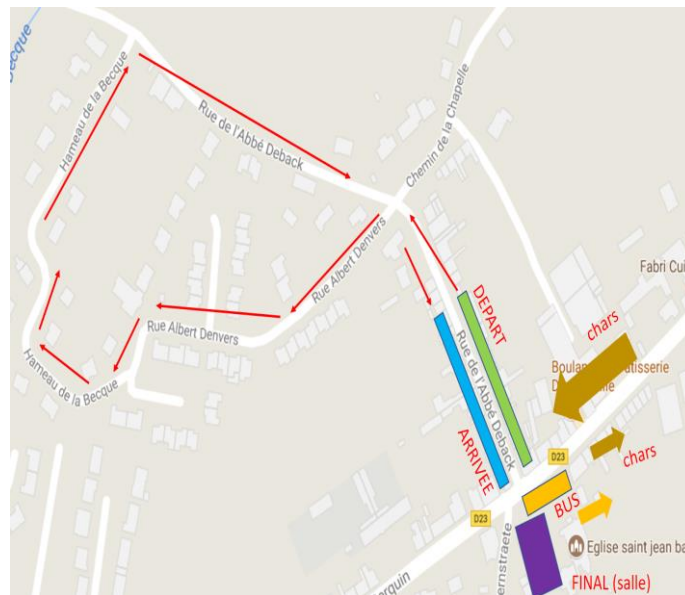
ordre de passage : Groupe Musical, Outtersteene en fête, Outtersteene, La Crèche, puis ordre d'arrivée ;

circuit : depuis rue de l'abbé Deback, rue Albert Denvers, hameau de la becque, rue de l'abbé Deback, fin de cortège.

Les chars stationnent rue de l'Abbé Deback, à droite en revenant vers centre, **salle des fêtes ouverte à partir de 15h.**

Les bus se stationnent durant le défilé en marche arrière dans la Bernstaete.

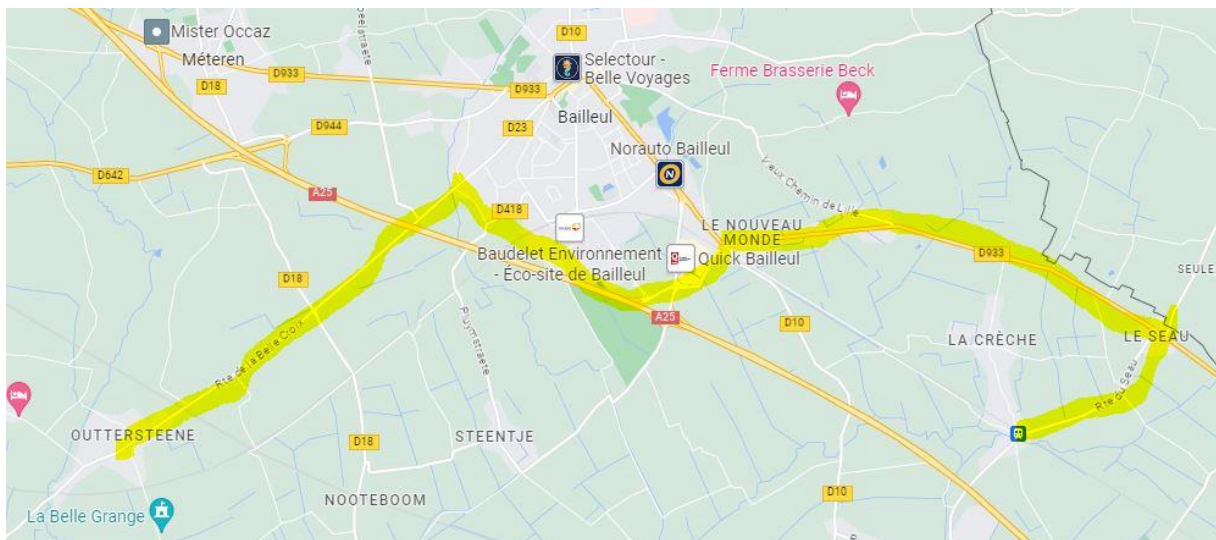
Plan du défilé à Outtersteene



6/ Trajet Outtersteene -> La Crèche pour les Chars

Après le défilé, départ des chars en convoi, vers La Crèche par route de Belle Croix, route d'Outtersteene, Werkeinstraete, Route du Steent'je, descendre rue Van-Tieghem vers la gare, avenue de la Libération, rue de lille à droite, direction rond-point du garage Tronet, puis route de Nieppe, au Seau à droite direction gare de Steenwerck pour départ du cortège

Plan trajet des chars : Outtersteene -> La Crèche





CARNAVAL DES HAMEAUX de Bailleul le 10 février 2024

7/ Trajet Outtersteene → La Crèche pour les bus

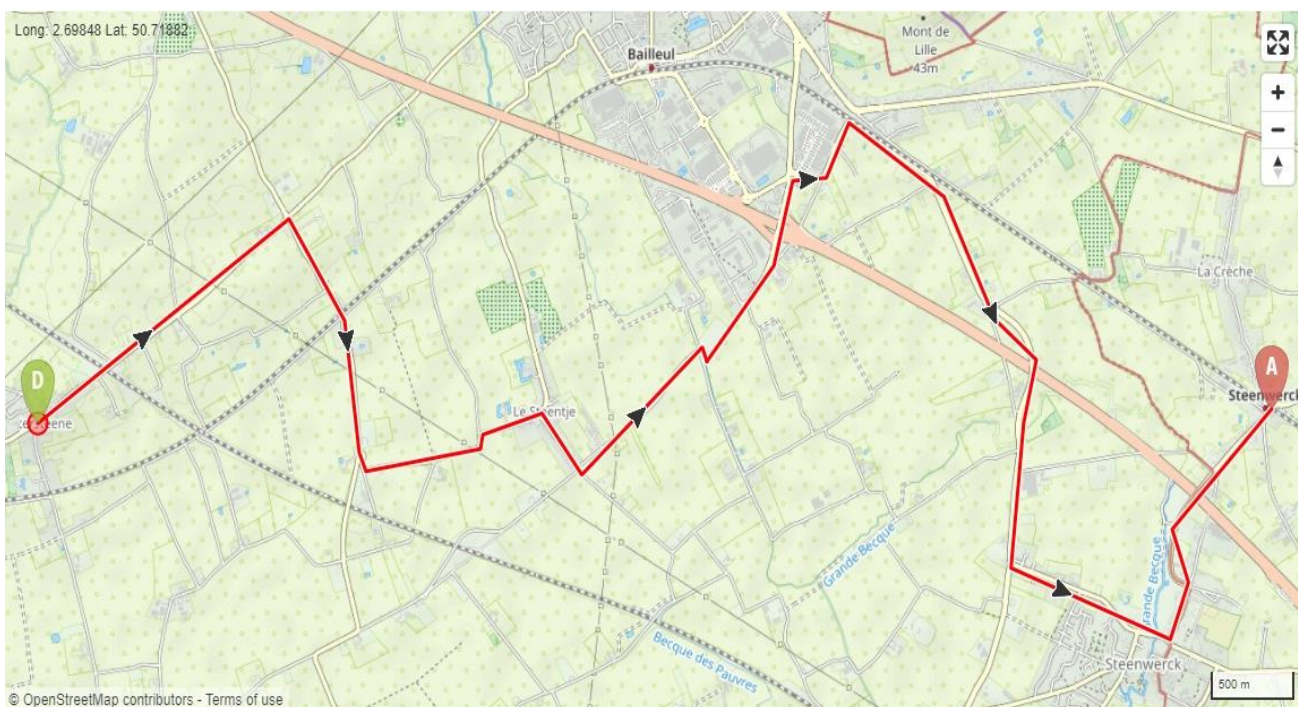
1^{ère} rotation des bus 1 et 2 : 16h10 Outtersteene → La Crèche (co-pilote **Le Steentje**), puis 2^{ème} rotation dans la foulée

2^{ème} rotation des bus 1 et 2 : 16h50 (environ) Outtersteene → La Crèche (co-pilote **La Crèche**)

Référent Outtersteene : accompagne l'attente de la rotation 2

Trajet des bus : route de la Belle Croix, route d'Estaires, à gauche rue du Leet, Verte rue, Rond point zone industrielle suivre à droite direction Steenwerck, centre, à gauche rue de la gare

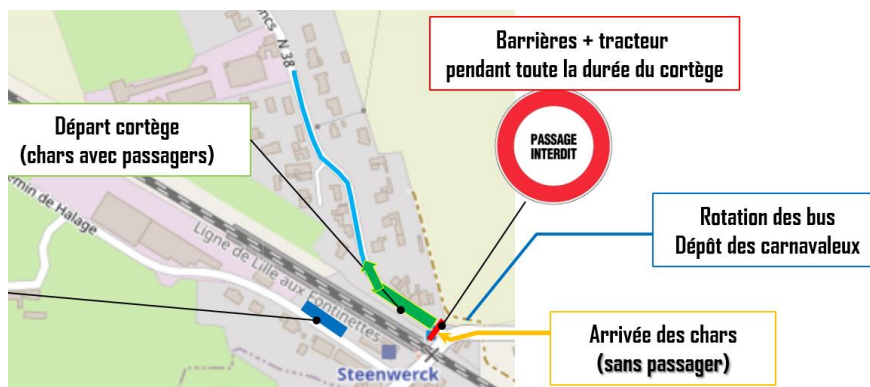
Plan trajet des bus Outtersteene → La Crèche



8/ Cortège La Crèche : départ 17h15

Référent Hameau Mickael COSTENOBLE 06.82.08.05.01, bus Benoit DEGRAEVE 06.77.55.35 et Annie DEGRAEVE 06.14.43.53.70

Arrivée des chars à la gare de Steenwerck par la route du Seau. Mise en place à l'entrée de la rue des Ajoncs et sur le parking de la gare, dans le sens de la marche vers La Crèche centre. Arrivée des bus (2 rotations) à la gare de Steenwerck, mise en place à l'entrée de la rue des Ajoncs et sur le parking.





CARNAVAL DES HAMEAUX de Bailleul le 10 février 2024

ordre de passage : Groupe musical, La Crèche, Outtersteene (x2), puis ordre d'arrivée du convoi;

circuit : depuis la gare, rue des Ajoncs, puis à droite rue de l'Église et arrivée devant l'église. Tous les chars prennent la rue de l'Église.

Top départ donné par référent La Crèche.

Les bus sont stationnés pendant le cortège à la gare de Steenwerck, derrière la Place des Ajoncs, sur le terrain parking.

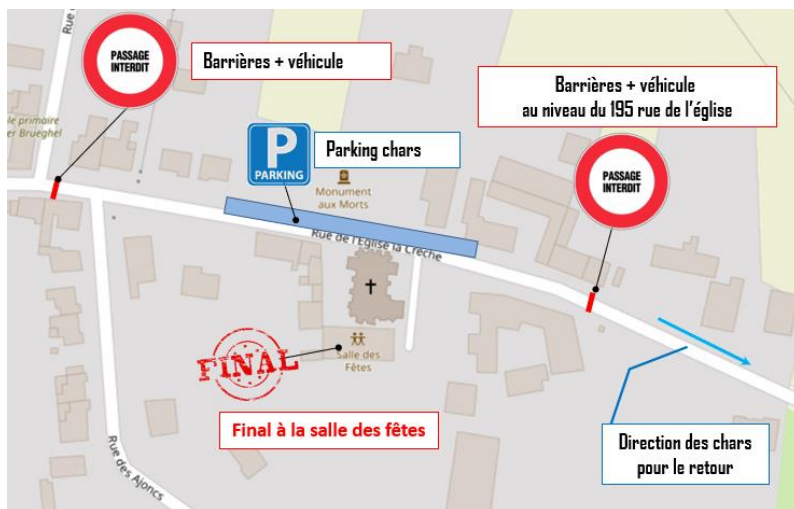


En fin de cortège, sécurisation de la zone rue de l'Église par les barrières du carrefour (à refermer)

9/ Final à La Crèche

Final à la salle des fêtes dans la foulée du cortège. Pour info, salle des fêtes ouverte dès 16h.

Bien sûr, tout le monde est invité à rejoindre la salle des fêtes pour le final.

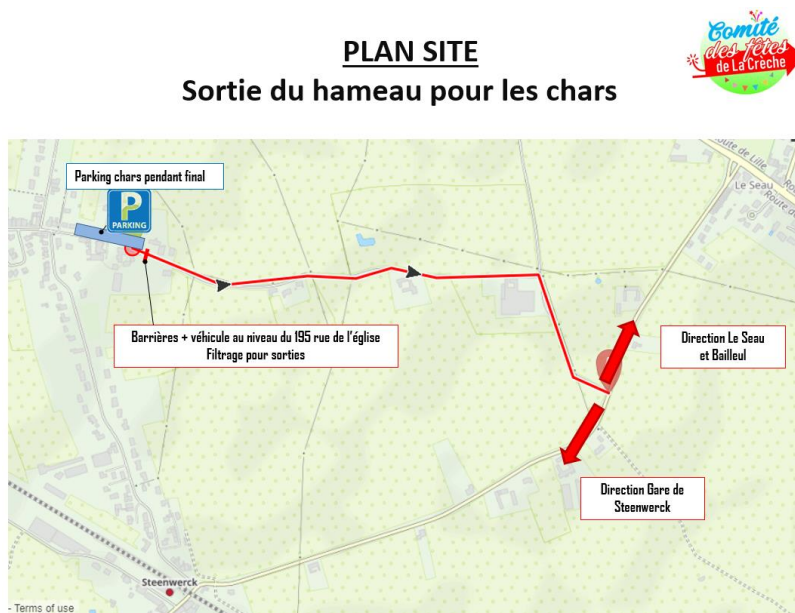




CARNAVAL DES HAMEAUX de Bailleul le 10 février 2024

10/ Retour bus et chars

Les chars partent ensuite par la rue de l'Église, direction LE SEAU. Départ en fonction des souhaits de chaque groupe.



A l'heure du retour, 19h, les bus viennent se positionner rue des Ajoncs, avant le carrefour. La rue des Ajoncs est toujours couverte par l'arrêté municipal (donc zone protégée)

Les carnavaloux peuvent alors prendre les bus, direction Bailleul et le Steent'je.



1 seul retour

BUS 1 : 19h retour vers 19h10 Bailleul

BUS 2 : 19h retour vers 19h15 Le Steent'je (co-pilote Le Steent'je) 19h30 Outtersteene (co-pilote Outtersteene) 19h40 Bailleul

Informations : comitedesfetesteentje@gmail.com ou tel 06.61 29 08 70

Informations : www.comitedesfetesdelacreche.fr